

**FORMULAIRE
FORMULE 62H**

ACCORD SUR LES MOYENS DE PREUVE NÉCESSAIRES À L'APPEL

(Cour; N° du dossier d'appel; Intitulé de l'instance)

**ACCORD SUR LES MOYENS DE PREUVE NÉCESSAIRES À L'APPEL
(FORMULE 62H)**

Les parties conviennent que les moyens de preuve ci-dessous sont nécessaires au présent appel :

PIÈCES *(Indiquer le ou les numéros ou « TOUTES LES PIÈCES » ou « AUCUNE PIÈCE », selon le cas.)*

(1)

(2)

etc.

DÉPOSITIONS DE *(Indiquer le ou les noms des témoins ou « TOUS LES TÉMOINS » ou « AUCUN TÉMOIN », selon le cas.)*

(1)

(2)

etc.

PREUVE PAR AFFIDAVITS DE *(Indiquer le ou les noms des déposants ou « TOUS LES DÉPOSANTS » ou « AUCUN DÉPOSANT », selon le cas.)*

(1)

(2)

etc.

FAIT à, le 20....

.....
Avocat de l'appelant *(ou l'appelant, s'il n'est pas représenté par un avocat)*

.....
Avocat de l'intimé *(ou l'intimé, s'il n'est pas représenté par un avocat)*